

Bulletin communal de Pompéjac

Juillet 2024 N°280

LOU JOURNAOU

Repas du 14 juillet

Comme chaque année, le conseil municipal
invite toute la population au traditionnel repas républicain
du 14 juillet

Rendez-vous à la salle des fêtes
à 12 heures 30

Quelques rappels !

Ce repas est gratuit pour les habitants de la commune (en résidence principale ou secondaire). Les parents ou amis peuvent y participer aux conditions ci-après :
Participation individuelle de 15 € (repas gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).
Paiement par chèque au trésor public, uniquement

Important : Ne pas oublier d'apporter
ses couverts : assiette, verre, fourchette, couteau
et aussi la petite cuillère pour le café.

Cette fête est un moyen d'intégration, l'occasion de se faire connaître, de rencontrer les habitants de la commune et en particulier les nouveaux arrivants. Le 14 juillet national devient alors le moment privilégié où tous les habitants peuvent se rencontrer, échanger et dialoguer.

o-o-o-

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 12 juin à 19 heures dans la salle du conseil.

Principaux points évoqués :

- **Financement du nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de Bazas.**



La décision de construire un nouveau bâtiment pour le CIS de Bazas a été prise en 2018. L'avant-projet sommaire réalisé à l'époque évoquait un coût des travaux de l'ordre de 2,8 M€, dont une partie devait être couverte par les « **19 communes défendues en premier appel** », parmi lesquelles figurait la commune de Pompéjac. Une convention financière était alors proposée, la clé de répartition prenant en compte le chiffre de la population et le nombre de sorties des **VSAV**, les véhicules de secours et d'assistance aux victimes. Dans ces conditions, la part annuelle prévue pour Pompéjac s'élevait à **1 610 €.**

Compte tenu du retard intervenu dans la réalisation de ce centre de secours, ainsi que du contexte actuel, tant national qu'international, les conditions financières ont évolué, les taux pour les emprunts ont augmenté et la répartition par commune a donc également évolué. La part financière annuelle prévue pour Pompéjac s'établit désormais à **1 956 €.** Le Conseil a pris acte de cette nouvelle charge financière que la commune devra assurer durant 25 ans.

- **Nouvel adressage de Pompéjac**

La nouvelle « base d'adresse locale » de la commune a été établie à partir du site officiel de l'Administration :

« mes.adresses.data.gouv.fr »

Cette Base d'Adresse Locale a été validée par le Conseil municipal à l'unanimité.

La détermination du nombre de panneaux de voies ainsi que celle des numéros de maison ont également été réalisées, et la commande correspondante effectuée auprès de la société Séri-Graf à Langon. Les panneaux devraient nous être livrés courant septembre et seront installés par les employés communaux dès leur réception. Les numéros de maison seront fournis gratuitement par la mairie.

INFO SICTOM

Modification du jour de collecte des OM à Pompéjac

À compter du vendredi 5 juillet 2024

Ancien jour de collecte : **jeudi**

→ Nouveau jour de collecte : **Vendredi**

Élections européennes du 9 juin 2024



Pour les élections européennes du 9 juin 2024**, <u>38 listes de candidats</u>** étaient en lice. 211 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale de la commune, dont une électrice de la communauté européenne.

Au bilan : 132 votants, soit une participation de 62,56 %, et 126 bulletins valides. À noter que la participation était de 62 % en 2019 et 55 % en 2014.

Un moment important pour une jeune électrice de la commune, Leila, qui a voté pour la première fois à l'occasion de cette élection.

Un nouveau « quartier » à Pompéjac



Au cours du conseil municipal du 15 décembre 2022, la décision avait été prise de transformer le quartier des Gillets en zone d'agglomération afin d'y renforcer la sécurité routière.

C'est chose faite.

Le Centre routier de Langon vient d'installer sur la départementale 9, aux deux entrées du quartier, les panneaux routiers réglementaires.

La vitesse y est désormais limitée à 50 km/h

Alerte canicule



Après des mois de printemps pluvieux et plutôt « tempérés », la canicule risque de s'imposer bientôt chez nous. Sachons prendre les dispositions nécessaires pour y faire face, en particulier pour les personnes âgées.

Protégeons la forêt contre les incendies

La santé des personnes âgées est primordiale, mais…
…pensons aussi à la protection de nos forêts contre les incendies

La forêt des Landes de Gascogne est classée à très haut risque feu de forêt et les sinistres de ces dernières années sont là pour nous le rappeler, avec les milliers d'hectares brûlés !!



N'oublions surtout pas que près de 90 % des feux de forêts sont d'origine humaine. C'est pourquoi lorsqu'on se promène en forêt, la prudence est une nécessité absolue et des règles doivent être parfaitement respectées :

Ne pas allumer de feu, ne pas fumer, ne pas jeter de déchets, en particulier des bouteilles en verre…

Chez soi, lorsque sa maison jouxte une forêt de pins, le barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé, et un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur…) doit être disponible à proximité afin d'éviter toute propagation des braises à la suite d'un coup de vent, toujours possible.

Une ferme à Pompéjac ?

Si en 2021 c'était un gag de 1er avril (voir le journaou n°241 annonçant le retour de l'agriculture à Pompéjac), aujourd'hui ce n'est plus le cas. En effet une habitante de la commune, Virginie LABORDE, s'est lancée dans l'élevage de chèvres et la confection de fromages.



Virginie habite au lieu-dit Manieu, au nord de la commune, et possède actuellement un troupeau de 17 chèvres adultes, auxquelles il faut ajouter 12 chevreaux et un bouc appelé James ! Les conditions d'élevage sont pour l'instant assez limitées, son domaine de 7 hectares n'ayant encore pu être entièrement clôturé. Les chèvres vivent en grande partie à l'étable, mais aussi le plus souvent possible à l'extérieur, sous la surveillance vigilante de Virginie et ses trois chiens de race Border-Collie.



Les journées à Manieu sont bien remplies, entre les traites du matin et du soir (de l'ordre d'une heure à chaque fois), les soins aux animaux et surtout la confection des fromages, puisqu'au final c'était bien là l'objectif de Virginie.

Et ce sont 25 litres de lait par jour qui vont subir leur transformation, depuis l'ajout de ferment et de présure, le caillage et l'égouttage pour aboutir au précieux fromage à l'issue de l'affinage. Chaque jour sont ainsi réalisés entre 25 et 30 fromages sous plusieurs formes : affinés, frais, secs, poivrés, au piment d'Espelette, cendrés…

Faire des fromages, c'est bien, les vendre, c'est quand même l'objectif principal de Virginie. Pour cela elle dispose tous les samedis d'un étal au marché de La Réole (elle en est très satisfaite) et depuis peu elle tient boutique tous les dimanches matin devant la boulangerie Sauboua, route de Bazas, près de la piste cyclable. Elle fréquente aussi les marchés nocturnes de Saint-Symphorien et de La Réole et fera bientôt le marché de Floudès.

Mais bien sûr il y a aussi de la vente sur place, à Manieu, c'est tous les vendredis soir, entre 17 h et 19 h 30.


James

Comment Virginie en est arrivée à se lancer dans cette aventure ? Elle n'est pas née dans une ferme, et n'a pas été baignée toute jeune dans le monde agricole. Mais dès son enfance à Saint-Selve cela lui trottait dans un coin de la tête, et lors de son installation aux Gillets, elle a souhaité élever des chèvres, deux seulement, à cause du peu de surfaces disponibles. Et puis il y eu l'opportunité de s'installer à Manieu, sur un domaine plus adapté à ses objectifs.

Souhaitons-lui de réussir dans son entreprise, avec l'aide bienvenue de son mari et de ses trois enfants.

La pensée du mois

Ne pas imposer aux autres
Ce qu'on est incapable de faire soi-même.
Ne pas exiger des autres
Ce qu'ils sont incapables de faire eux-mêmes.

Maître Hsing Yun (moine bouddhiste chinois)

Adichats